



CONFÉDÉRATION SUISSE

BUREAU FÉDÉRAL DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

EXPOSÉ D'INVENTION

Publié le 16 juin 1948

Classe 50 c

Demande déposée: 20 mars 1946, 20 h. — Brevet enregistré: 15 septembre 1947.
(Priorité: France, 26 avril 1945.)

BREVET PRINCIPAL

JIF, Société Anonyme, Paris (France).



Porte-plume réservoir.

La présente invention a pour objet un porte-plume réservoir remarquable notamment en ce que le conducteur d'encre est recouvert par un capuchon qui est fixé sur le corps du porte-plume d'une façon amovible et laisse à découvert une partie de la plume.

La description qui est donnée ci-après avec référence au dessin annexé est relative à une forme d'exécution de l'objet de l'invention donnée uniquement à titre d'exemple.

La fig. 1 est une vue d'ensemble du porte-plume;

La fig. 2 est une vue extérieure de la partie portant la plume;

La fig. 3 est une coupe axiale de la partie portant la plume;

La fig. 4 est une coupe analogue suivant la ligne IV—IV de la fig. 3;

La fig. 5 est une coupe transversale du conducteur d'encre et

la fig. 6 est une vue de la plume.

Suivant l'exemple représenté, le porte-plume comporte un corps 1, à l'intérieur duquel est monté le dispositif réservoir 2 (cartouche ou autre). Ce corps 1 est relié, par l'intermédiaire d'un manchon fileté 3, à un capuchon d'extrémité 4 recouvrant partiellement la plume 5 et le conducteur d'encre 6 dont l'extrémité interne 15 s'engage dans la cartouche 2.

Le conducteur d'encre 6 comporte, comme connu, des ailettes 9 et une rainure d'écoule-

ment 10. Quand le capuchon 4 est vissé sur le manchon 3, celui-ci presse par son extrémité 8 sur l'ailette 9 inférieure et coince le conducteur d'encre dans le capuchon. La plume, qui a une forme conique, se trouve ainsi serrée entre la surface externe conique du conducteur d'encre et la surface interne conique du capuchon. L'ensemble des pièces est ainsi solidement maintenu en place et ne forme qu'un tout.

Le capuchon 4 comporte une ouverture 11, fig. 2, découvrant une forte portion de la plume et un bossage intérieur 12 coopérant avec une échancrure, de forme correspondante 13, du conducteur d'encre 6, ceci permet notamment de disposer correctement les pièces au montage.

Dans l'exemple représenté, le manchon 3 reçoit intérieurement un joint d'étanchéité 14 en forme de cuvette, contre lequel porte la cartouche 2. On voit également, fig. 2 et 4, une rainure annulaire 17 destinée au maintien du capuchon amovible 18 du porte-plume, qui porte un jonc d'accrochage.

REVENDICATION:

Porte-plume réservoir, caractérisé en ce que le conducteur d'encre est recouvert par un capuchon qui est fixé sur le porte-plume d'une façon amovible et laisse à découvert une partie de la plume, celle-ci, qui a une forme conique, étant serrée entre la surface conique externe du conducteur d'encre et la surface conique interne dudit capuchon.

SOUS-REVENDEICATIONS:

1. Porte-plume réservoir suivant la revendication, caractérisé en ce que le conducteur d'encre est repoussé dans le capuchon par un manchon vissé dans le porte-plume et sur lequel se visse le capuchon.

2. Porte-plume réservoir suivant la revendication, caractérisé en ce que le capuchon comporte un bossage interne qui s'engage dans un évidement correspondant du conducteur d'encre.

JIF, Société Anonyme.

Mandataire: A. Braun, Bâle.

Fig.1

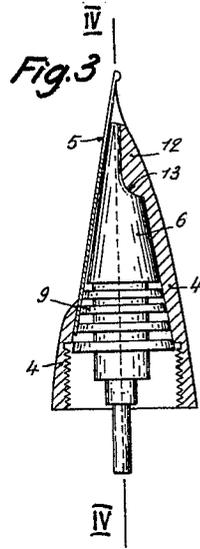
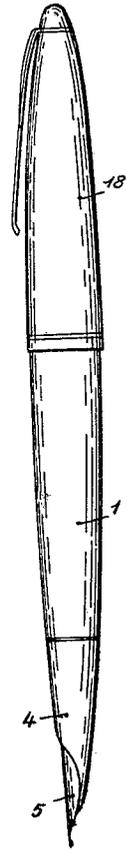


Fig.4

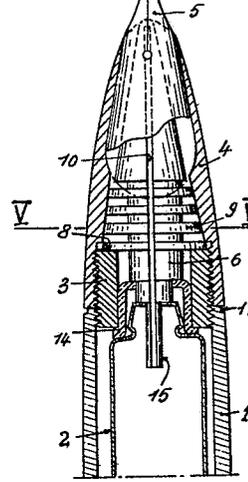


Fig.2

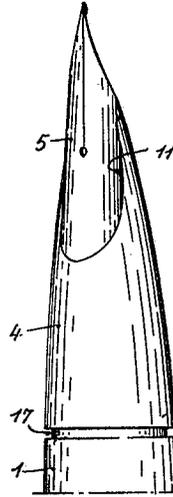


Fig.5

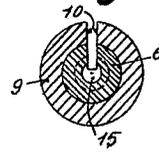


Fig.6

